

L'an deux mille vingt-deux et le Six Décembre à 20 Heures 30, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d' Eric VIGNEAU, Maire.
La convocation était du 21 Novembre 2022.

PRESENTS : ANTONUTTI Véronique, PERAUDEAU Christian, LE MOIGNE André, LACAMPAGNE Jean-François, LEY Céline, MARQUET Sophie SARRAZIN Paulette MEYNIÉ Hélène, MAUPAS Patrick.

EXCUSES : POUBLAN Patrice,

Secrétaire de séance : Paulette SARRAZIN

Le compte rendu de la séance du 15 Septembre 2022 est approuvé par les membres présents à la séance.

001-POINT SUR TRAVAUX EN COURS

BATIMENTS COMMUNAUX :

Comme convenu, l'entreprise CAPDEGELLE est intervenue pour la fourniture et la pose de menuiseries isolantes Alu et PVC sur les bâtiments.

Pour les menuiseries en ALU sont concernées les portes d'entrée : de la Mairie, du Logement de l'Ecole et du Logement du Presbytère.

Pour les menuiseries en PVC cela concerne deux fenêtres et deux portes-fenêtres au Logement du Presbytère

EGLISE :

Le Cabinet Architecture Patrimoine a terminé les travaux de relevés, Monsieur BOULLANGER pense remettre le diagnostic à la mairie courant Janvier 2023.

HAIE CIMETIERE :

La haie a été enlevée, le devis pour la plantation d'une haie de charmes a été accepté, les plantations vont être réalisées. Le mur nu ne choque pas.

Christian PERAUDEAU expose qu'il convient de boucher les fissures avant de faire les plantations. Il convient également d'intervenir à l'angle du mur côté ouest.

Un devis sera demandé aux maçons PEYRE et JOURDAN et à l'entreprise BONHOMME pour reboucher les fissures, refaire les joints des piliers de l'entrée du monument aux morts et également pour nettoyer le mur et son dessus.

Les propriétaires riverains devront être contactés par rapport aux végétaux qui occasionnent des dégâts au mur et aux tombes notamment le figuier d'un côté est et le lierre côté ouest.

ANCIENNE MAIRIE :

L'électricien a changé le convecteur et réparé la prise de courant, il a remplacé un spot LED de l'éclairage du porche extérieur de l'Eglise.

ECLAIRAGE SOLAIRE PARKING :

Patrick MAUPAS est intervenu sur les lampadaires en panne ; un fonctionne à nouveau c'était un problème de fusible et il a commandé un boîtier pour essayer de remettre l'autre en marche.

PORTAIL DU NOUVEL ACCES DU CIMETIRE

Deux devis sont parvenus en Mairie suite à la dernière réunion du Conseil Municipal Les prestations proposées ne sont toutefois pas les mêmes :

- Ent TATARD : Fabrication et pose d'un portail en fer forgé galvanisé avec poteaux en acier pour 7 478.00 € H.T.
- Ent BONHOMME : Fourniture et pose d'un portail barreaudé avec soubassement en tôle pour 2980.00 H.T.

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise BONHOMME, mais il convient de s'assurer que les poteaux de support sont prévus, car la pose directe sur le mur est exclue.

-002- MODIFICATION BUDGETAIRE n° 3.2022

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'apporter des modifications au budget communal 2022.

Dans la section de Fonctionnement, il est proposé d'inscrire les Dotations du Département qui viennent de nous être notifiées à savoir la Taxe Additionnelle au Droits de Mutation, le Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle cela permettra d'ajuster des Prévisions de Dépenses au niveau de certains articles.

En ce qui concerne la Section d'Investissement, il est nécessaire d'augmenter les dépenses au niveau de l'opération concernant des travaux de l'accès du cimetière pour la fourniture et la pose d'un portail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de modifier le budget comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

D 011 Charges à caractère Général :

Cpte 6061 : Fournitures non stockables : + 2 000.00

Cpte 615221 : Entretien de Bâtiments Publics : + 45 918.00

D 023 Virement à la section d'Investissement

Cpte 023 : Virement à la section d'Investissement : + 2 000.00

TOTAL : + 49 918.00

RECETTES :

R 73 Impôts et Taxes :

Cpte 7381 : Taxe Additionnelle aux droits de mutation : + 39 405.00

R 74 : Dotations et Participations

Cpte 74832 : Attribution du Fds Dép Taxe Prof : + 10 513.00

TOTAL : + 49 918.00

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES : Opération 68 Accès Cimetière

Cpte 231 : Immobilisations en Cours : + 2 000.00

RECETTES

R021 Virement de la section de Fonctionnement

Cpte 021 : Virement de la section de Fonctionnement : + 2 000.00

-003 – PROJETS TRAVAUX 2023 :

Monsieur Le Maire demande aux Conseillers Municipaux de dresser la liste des travaux qu'il conviendrait de réaliser. Les points suivants sont listés :

- Mise ne place d'un poêle à Granules bois pour le logement du presbytère, des devis seront demandés, Sophie MARQUET, veut bien s'adresser au SIPHEM pour connaître les aides éventuelles.
- Peinture des volets de la Mairie
- Nettoyage de la toiture de la Mairie avec intervention par rapport aux couverture des cheminées
- Nettoyage de la toiture du logement du presbytère
- Intervention au niveau du sol de la Salle du Conseil Municipal
- Travaux de voirie
 - Bordure côté opposé aménagement piétonnier
 - Revêtement ou autre solution chemin de Glère pour la partie qui dessert des maisons avec curage des fossés

Jean-François LACAMPAGNE évoque une réunion de la commission voirie de la Communauté de Communes, il va demander que le représentant de la Sté AZIMUT vienne sur place afin de relever tous les points sur lesquels ils doivent intervenir pour établir un devis.

Il aborde le problème de la vitesse dans le bourg et propose de poser, pour tester, une chicane comme LADOS vient de faire pour faire ralentir les conducteurs qui arrivent côté Salle Communale. Cette proposition n'est, pour l'heure, pas retenue mais des renseignements seront pris auprès des communes qui viennent de mettre le système en place.

-004 – FIN D'ANNEE 2022 :

Monsieur Le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition d'organiser comme avant la pandémie une manifestation pour présenter les vœux à la Salle Communale.

Le Conseil Municipal est favorable. Il sera proposé des toasts salés et sucrés et comme boissons du vin et des jus de fruits. Les fournisseurs consultés seront : Boulangerie SAUBOUA, Charcuterie TAUZIEDE et Boucherie LABORDE et pour le vin la cave de Cocumont. La date est fixée au Vendredi 06 Janvier 2023, les invitations seront distribuées par les élus afin de rencontrer, si possible, les nouveaux habitants.

Il est décidé de faire poser les décorations lumineuses, malgré la conjoncture économique, car elles ne sont en LED et pas trop énergivores et il convient de marquer la période festive.

-005 – COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'y a pas eu de réunion communautaire récemment mais que la prochaine est prévue pour ce mercredi 07 Décembre 2022

Il annonce cependant que l'abattoir et de la salle de découpe sont toujours dans la tourmente et si la situation n'est pas débloquée avec les dernières tentatives, une fin juridique est envisagée.

COMMISSION VOIRIE :

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la dernière commission de la voirie communautaire à laquelle il assistait.

Au niveau des travaux d'entretien réalisés en 2022 on peut noter qu'il a été utilisé 41 Tonnes 45 de goudron et 10 Tonnes d'enrobé à froid pour les réparations partielles. Au niveau des curages des fossés l'entreprise ESPUNY a travaillé sur 8 Km 800 et les services de la CDC ont pour leur part exécuté 9 Km. Pour les gros travaux 2022 : il a été dépensé la somme de 182 240.83 € TTC et il convient d'ajouter l'achat de la pelle pour 150 000 €.

Pour les prévisions 2023 :

Fonctionnement : 250 000 € avec 200 000 € pour le fauchage et 50 000 pour le curage.

Investissement : 300 000 € DE Travaux avec 7 000 € pour le Bureau d'Etude et 7 000 € pour la signalisation.

-006- LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

SICTOM DU LANGONNAIS :

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la dernière réunion.

Les tarifs vont être augmentés de l'ordre de 5 % par rapport à 2022.

Au 1^{er} Janvier 2023, le système de tri va être modifié, il n'y aura plus que deux containers un pour le verre et l'autre pour les papiers, cartons, plastiques et tous les emballages qui par le passé finissait avec les ordures ménagères comme les barquettes ou les pots de yaourts.

Cinq communes sont retenues pour tester le ramassage sélectif avec une collecte des emballages (poubelle jaune).

SYNDICAT DES EAUX DE GRIGNOLS :

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la réunion du Syndicat des Eaux de la Région de Grignols et Lerm et Musset du 09 Novembre 2022.

RAPPORTS ANNUELS 2021

Il communique dans le détail les rapports du Président Exercice 2021 qui ont été validés lors de cette réunion.

Adduction Eau Potable :

Ce rapport contient les indicateurs techniques, on peut noter un nombre de 2 444 abonnés avec un rendement du réseau de 66 %. Le rendement n'est pas conforme aux attentes mais une grosse fuite a été détectée non loin du forage et peut expliquer en partie la situation. Les tarifs sont donnés dans le cadre des indicateurs financiers ; pour une consommation de 120 m3 , le tarif était de 443.68 € en 2021, il est passé à 451.73 € en 2022 soit une augmentation de 1.81 %.

Service Public Assainissement Non Collectif :

Au cours de l'année 2021, le service est intervenu sur 1 821 Installations neuves ou existantes.

Au niveau de SENDETS, il y a eu 8 contrôles de conception/réalisation pour des installations neuves.

TRAVAUX

André LE MOIGNE présente les travaux réalisés notamment les changements de canalisation sur les deux tranches à savoir Sillas-Marions et Lavazan-Marions.

Un point a été fait sur la nouvelle ressource en eau concernant la création d'un forage de reconnaissance sur le site de Cauvignac.

QUORUM AUX REUNIONS

André LE MOIGNE fait part au Conseil Municipal du souhait du Comité Syndical de modifier les statuts du SIAEPA . L'objectif est de restreindre le nombre de représentants par commune, pour remédier aux difficultés fréquentes d'obtenir le quorum aux réunions du Syndicat. Actuellement trente et une personnes siègent au syndicat avec un minimum de deux représentants titulaires par commune. La proposition vise à passer à un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune et il est demandé à chacune des communes membres de délibérer.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se déterminer par rapport à cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- VOTE en faveur de la modification des statuts en ce qui concerne la représentativité des communes et au passage de deux délégués titulaires à un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune.
- DESIGNE, d'ores et déjà, dans le cas où cette modification est actée par le Syndicat comme délégués de la commune :
 - M. LE MOIGNE André, délégué titulaire
 - M. LACAMPAGNE Jean-François, délégué suppléant.

CONSEIL D'ECOLE DE GRIGNOLS :

Paulette SARRAZIN donne le compte rendu du Conseil d'Ecole qui s'est tenu le 20 Octobre 2022.

L'effectif total est de 136 élèves repartis en six classes.

Des exercices de sécurité ont été réalisés au niveau pour l'incendie et l'attentat intrusion.

Le Bilan de La Coopérative scolaire et de l'Association des Parents d'Elèves a été donné.

Les projets de classes ont été présentés

-007- QUESTIONS DIVERSES :

RENOUVELLEMENT CONTRAT STATUTAIRE CNP :

Monsieur Le Maire informe au Conseil Municipal qu'il a demandé pour la commune une proposition d'assurances à CNP assurances, pour la couverture des risques incapacité du personnel pour l'exercice 2023. Il précise que la prime annuelle afférente à ce contrat englobe les frais de gestion.

Le Conseil Municipal examine cette proposition.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE :

- de souscrire au contrat assurance du personnel proposé par la Caisse Nationale de Prévoyance pour l'année 2023
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce contrat.

ADHESION OFFRE PREVENTION SANTE DU CENTRE DE GESTION :

Monsieur Le Maire présente l'offre de service de prévention et de santé au travail proposée par le Centre de Gestion de la Gironde telle que décrite dans le catalogue des prestations, il précise que cette offre répond aux obligations légales de la commune par rapport à la Santé et à la prévention des Agents pour 65 € par an et par agent.

Il donne lecture de la convention d'adhésion à l'offre de service proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde telle qu'annexée à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- de solliciter le Centre de Gestion de la Gironde pour bénéficier de l'offre de service de prévention et de santé au travail ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante ;
- de prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité

COMITE DE PILOTAGE DES SITES NATURA 2000 :

Monsieur LE MOIGNE informe le Conseil qu'il a assisté ce jour au Comité de Pilotage des quatre sites Natura 2000 concernant les Réseaux Hydrographiques du Brion , du Beuve de la Bassanne, et du Lisos. Cette réunion, qui s'est tenue à Sigalens, avait pour but de présenter le bilan de l'animation de l'année 2022 sur les 4 sites et les actions prévues pour 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 Heures 17.